

Instruction n° DGOS/PF2/DGS/PP du 30 novembre 2011 relative à l'identification pour rappel et suivi des patientes porteuses de prothèses mammaires de la société Poly Implant Prothèse (PIP)

30/11/2011

Instruction n° DGOS/PF2/DGS/PP du 30 novembre 2011

Date d'application : immédiate

Classement thématique : Etablissements de santé, chirurgie réparatrice, chirurgie esthétique, matériovigilance.

Résumé : La présente instruction a pour objet de donner consigne à tous les établissements de santé et installations de chirurgie esthétique de contacter sans délai toutes leurs patientes porteuses de prothèses mammaires de la marque Poly Implant Prothèse (PIP) afin de mettre en œuvre les recommandations de l'AFSSAPS.

Voir également l'instruction n° DGOS/PF2/DGS/PP/2011/499 du 23 décembre 2011 relative à la prise en charge des patientes porteuses de prothèses mammaires de la société Poly Implant Prothèse (PIP)